



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-039-2018-10

PUBLIÉ LE 25 OCTOBRE 2018

# Sommaire

## Agence régionale de santé

IDF-2018-10-24-007 - ARRÊT N° DOS/2018-1953 Portant transfert des locaux et changement de gérance de la SARL AMBULANCES LONGCHAMP (2 pages)	Page 3
IDF-2018-10-23-008 - arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°35 relatif à la nomination des membres du comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et du VIH COREVIH IDF CENTRE (6 pages)	Page 6
IDF-2018-10-23-009 - arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°36 relatif à la nomination des membres du comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et du VIH COREVIH IDF SUD (6 pages)	Page 13
IDF-2018-10-23-010 - arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°37 relatif à la nomination des membres du comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et du VIH COREVIH IDF NORD (6 pages)	Page 20
IDF-2018-10-23-011 - arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°38 relatif à la nomination des membres du comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et du VIH COREVIH IDF ouest (6 pages)	Page 27
IDF-2018-10-23-012 - arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°39 relatif à la nomination des membres du comité de coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et du VIH COREVIH IDF EST (6 pages)	Page 34
IDF-2018-10-24-008 - Arrêté n°18-85 Arrêté modifiant l'arrêté n° 17-258 fixant la liste des membres du Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine (6 pages)	Page 41

## ARS Ile de France

IDF-2018-10-23-007 - Arrêté DSTRAT 2018 01 portant approbation de la convention constitutive du groupement de coopération sanitaire "GCS Sesan" (9 pages)	Page 48
---	---------

## Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ILE DE FRANCE

IDF-2018-10-25-001 - Arrêté relatif aux mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et aux engagements en agriculture biologique (AB) soutenus par l'Etat en 2017 dans le cadre du programme de développement rural (PDR) de la région Ile-de-France (4 pages)	Page 58
--	---------

Agence régionale de santé

IDF-2018-10-24-007

**ARRÊT N° DOS/2018-1953 Portant transfert des locaux et  
changement de gérance de la SARL AMBULANCES  
LONGCHAMP**

**ARRETE N° DOS/2018-1953**  
**Portant modification de l'arrêté d'agrément du 23 novembre 2017**  
**portant transfert des locaux et changement de gérance de la**  
**SARL AMBULANCES LONGCHAMP**  
**(92150 Suresnes)**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France**

- VU le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, conseiller d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 03 septembre 2018 ;
- VU l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU l'arrêté n° DS-2018/052 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 03 septembre 2018, portant délégation de signature à Monsieur Didier JAFFRE Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU l'arrêté n° DOS-2017-372 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 23 novembre 2017 portant agrément, sous le n° ARS-IDF-TS/125 de la SARL AMBULANCES LONGCHAMP, sise 25 bis, rue Emile Duclaux à Suresnes (92150) dont le gérant est monsieur Rachid TAKHLOUFT ;

CONSIDERANT l'accord de transfert des autorisations de mises en service, des véhicules de catégorie C type A immatriculés EY-750-FQ et et-006-PD, délivré par les services de l'ARS Ile de France le 13 août 2018 ;

CONSIDERANT la demande de modification de l'agrément déposée par la société relative au transfert des locaux et changement de gérance ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de demande de transfert des locaux et changement de gérance aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

CONSIDERANT la conformité des installations matérielles, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ainsi qu'aux normes d'hygiène et de salubrité ;

### **ARRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La SARL AMBULANCES LONGCHAMP est autorisée à transférer ses locaux du 25 bis, rue Emile Duclaux à Suresnes (92150 au 23 bis, rue des Bas Rogers à Suresnes (92150) à la date du présent arrêté.

Monsieur Samir EL MALLAHI est nommé co-gérant de la SARL AMBULANCES LONGCHAMP.

**ARTICLE 2** : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 35 rue de la gare, Le Millénaire 2, 75935 Paris Cedex 19.

Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.

Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

**ARTICLE 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Bobigny, le

24 OCT. 2018

P/Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France  
La Responsable du service régional  
des transports sanitaires

  
Séverine TEISSEDRE

Agence régionale de santé

IDF-2018-10-23-008

arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°35 relatif  
à la nomination des membres du comité de coordination de  
la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et  
du VIH COREVIH IDF CENTRE

**ARRETE MODIFICATIF N° 1 DE L' ARRETE DE NOMINATION N° 35 RELATIF A LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE VIRUS DE L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE COREVIH ILE DE FRANCE CENTRE**

**Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France**

Vu l'arrêté de nomination n°35 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Centre

Considérant les erreurs matérielles constatées dans l'arrêté de nomination n°35 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Centre

Considérant la démission et la nomination de nouveaux membres au sein du Corevih et l'appel à candidature du 20 juin au 10 juillet 2018.

**ARRÊTE**

**Article 1**

L'article 2 de l'arrêté de nomination n°35 du 19 février 2018 est modifié comme suit :

Sont nommés membres du Corevih Ile-de-France Centre,

**Au titre du Collège 1: les représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux suivants: (11 membres)**

**Titulaire** : Monsieur Laurent FONQUERNIE, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Florence LE MAREC, assistante sociale, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien, site Saint-Antoine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Monsieur Hervé BIDEAULT, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Valérie ACHART-DELICOURT, cadre paramédical, Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière-Charles Foix de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Pitié-Salpêtrière (Paris 13<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Monsieur Marc WIRDEN, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière-Charles Foix de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris,, site Pitié-Salpêtrière (Paris 13<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Marie-Line TRAVERS, infirmière, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Monsieur Jean-Luc MEYNARD, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Monsieur Marc-Antoine VALANTIN, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière-Charles Foix de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Pitié-Salpêtrière (Paris 13<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Monsieur Roland TUBIANA, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière-Charles Foix de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Pitié-Salpêtrière (Paris 13<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Ana CANESTRI, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Tenon, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Suppléant**: Madame Ruxandra CALIN, praticien hospitalier contractuel, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Tenon, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Christine KATLAMA, professeur des Universités-Praticien Hospitalier, Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière-Charles Foix de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Pitié-Salpêtrière (Paris 13<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Monsieur Pierre-Marie GIRARD, professeur des universités-praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Suppléant**: Madame Laure SURGERS, praticien hospitalo-universitaire, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Karine LACOMBE, professeur des universités-Praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien, de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Madame Marie-Caroline MEYOHAS, professeur des universités-Praticien Hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Catherine DOLLFUS, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Trousseau, Paris (12<sup>ème</sup>)

---

**Suppléant:** Madame Nadine TROCME, Psychologue, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Trousseau, Paris (12<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Monsieur Gilles PIALOUX, professeur des Universités-praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Tenon, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Au titre du Collège 2 : les représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé suivants (7 membres).**

**Titulaire :** Monsieur Marc FREMONDIERE, cadre paramédical, Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections, Centre 190, Paris (3<sup>ème</sup>)

**Suppléant :** Monsieur Michel OHAYON, directeur médical, Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST), Centre le 190, Paris (3<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Madame Geneviève BARATON, directrice, Association Aurore, Paris (13<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Gabriel FEMENIAS, directeur général, Centre régional d'information et de prévention du Sida, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Monsieur Philippe DHOTTE, médecin consultant Centre Médico -Social Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST), Belleville, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Suppléant :** Madame Marie-Christine CHARANSONNET, médecin responsable Centre Médico-Social, Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST), Belleville, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Anne SIMON, praticien hospitalier responsable, Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST), Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière-Charles Foix de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Pitié-Salpêtrière (Paris 13<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Jean-François SOUCHON, psychologue psychothérapeute Hôpitaux Universitaires Pitié Salpêtrière-Charles Foix de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Pitié-Salpêtrière Paris (13<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Abdou NDIAYE, médecin chef de service, CSAPA Charonne, Paris (13<sup>ème</sup>)

**Au titre du Collège 3 : Les représentants des malades et des usagers du système de santé suivants (8 membres)**

**Titulaire:** Madame Celine MAURY, responsable, Association Basiliade, Paris (3<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Gérard PELE, administrateur, Association Les Petits Bonheurs, Paris (9<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Madame Patricia SYLLA, bénévole, Association Marie-Madeleine, Versailles (78)

**Suppléant :** Madame Sylvie BOUSQUET, bénévole, Association Marie-Madeleine, Versailles (78)

**Titulaire :** Madame Assita MAIGA, médiatrice, Association Ikambere, Saint-Denis (93)

**Titulaire:** Monsieur Christophe LE NOUVEAU, membre, Association Actif Santé, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Gustave DAH, secrétaire, Association Le Comité des Familles, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Madame Sarah EL OTMANI, membre, Association Le Comité des Familles, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Monsieur Richard Steven BUCKNALL, Association AIDES, Saint-Denis (93)

**Suppléant:** Monsieur Christian LHERMITTE, volontaire, Association AIDES, Saint-Denis (93)

**Titulaire:** Monsieur Ludovic CHENE, militant, Association ACT UP, Paris (19<sup>ème</sup>)

**Suppléant :** Monsieur Yves FERRARINI, secrétaire, Association Actions Traitements, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Au titre du Collège 4 : les personnes qualifiées suivantes (4 membres).**

**Titulaire: Madame Nadia VALIN, praticien hospitalier, responsable Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST), Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Est Parisien de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint-Antoine, Paris (12ème)**

**Titulaire:** Madame Axelle ROMBY, médecin sexologue, Kiosque Info Sida et Toxicomanie, Paris (4<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Georges KREPLAK, pharmacien biologiste, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Monsieur Michel SAUTEL, médecin consultant, Association Tibériade, Paris (9<sup>ème</sup>)

**Suppléant :** Monsieur Patrick BREITBURD, président, Association Tibériade, Paris (9<sup>ème</sup>)

## **Article 2**

Les nouveaux membres sont nommés pour la durée du mandat restant à courir.

## **Article 3**

Les autres dispositions de l'arrêté n°35 du 19 février 2018 demeurent inchangées.

## **Article 4**

Dans les deux mois suivant sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Paris, 23 OCT. 2018

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

  
Aurélien ROUSSEAU 1.



Agence régionale de santé

IDF-2018-10-23-009

arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°36 relatif  
à la nomination des membres du comité de coordination de  
la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et  
du VIH COREVIH IDF SUD

**ARRETE MODIFICATIF N° 1 DE L'ARRETE DE NOMINATION N° 36 RELATIF A LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE VIRUS DE L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE COREVIH ILE DE FRANCE SUD**

**Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France**

Vu l'arrêté de nomination n°36 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Sud.

Considérant les erreurs matérielles constatées dans l'arrêté de nomination n°36 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Sud.

Considérant la démission et la nomination de nouveaux membres au sein du Corevih et l'appel à candidature du 20 juin au 10 juillet 2018.

**ARRÊTE**

**Article 1**

L'article 2 de l'arrêté de nomination n°36 du 19 février 2018 est modifié comme suit :

Sont nommés membres du Corevih Ile-de-France Sud

**Au titre du Collège 1 : les représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux suivants: (10 membres)**

**Titulaire:** Madame Dominique SALMON-CERON, professeur en médecine, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Hôtel Dieu, Paris 4<sup>ème</sup>  
**Suppléant : Madame Gabriela SPIRIDON, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Hôtel Dieu, Paris (4<sup>ème</sup>)**

**Titulaire** : Monsieur François BOUE, professeur en médecine, Hôpitaux universitaires Paris-Sud de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris,, site Antoine Béclère (92)

**Suppléant** : Madame Caroline GATEY, praticien hospitalier, Hôpitaux universitaires Paris-Sud de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Antoine Béclère (92)

**Titulaire:** Madame Evguenia KRASTINOVA, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (94)

**Suppléant** : Madame Sophie ABGRALL, praticien hospitalier, Hôpitaux universitaires Paris-Sud de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Antoine Béclère (92)

**Titulaire** : Madame Laurence WEISS, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Ouest de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Européen Georges Pompidou, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Madame Juliette PAVIE, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Ouest de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Européen Georges Pompidou, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Monsieur William TOSINI, docteur en médecine, Institut Alfred Fournier, Paris (14<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Madame Ouda DERRADJI, Praticien attaché temps plein, Hôpitaux universitaires Paris-Sud de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bicêtre (94)

**Titulaire** : Madame Gwenaëlle MORVAN, Cheffe de service socio-éducatif, Groupe Sos Solidarités /ACT 94 Paris Sud, Créteil (94)

**Suppléant**: Madame Linda MERINE BELARBI, Médecin hospitalier et Médecin coordonnateur des ACT ,Créteil (94)

**Titulaire:** Madame Camille ABOKI, directrice, Hôpitaux Universitaires Henri Mondor de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, Créteil (94)

**Suppléant** : Monsieur José Luis LOPEZ ZARAGOZA, praticien attaché associé, Hôpitaux Universitaires Henri Mondor de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, Créteil (94)

**Titulaire** : Monsieur Olivier ZAK DIT ZBAR, praticien hospitalier/ médecin, Fondation Cognacq-Jay Hôpital, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Monsieur Olivier PATEY, praticien hospitalier, chef de service, Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve Saint Georges Lucie & Raymond Aubrac (94)

**Titulaire** : Monsieur Nicolas DUPIN, professeur en médecine, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Hôtel Dieu, Paris (4<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Monsieur Johan CHANAL, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST), site Hôtel Dieu, Paris ( 4<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Monsieur Pierre LOULERGUE, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Cochin, Paris (14<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Monsieur Nicolas FOUREUR, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Cochin, Paris (14<sup>ème</sup>)

**Au titre du Collège 2 : les représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé suivants (10 membres).**

**Titulaire:** Madame Claude GIORDANELLA, sexologue, Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (94)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Monsieur Bernard ELGHOZI, médecin généraliste, Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (94)

**Titulaire** : Madame Valerie GARRAIT, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (94)

**Suppléant** : Madame Marie-Pierre PIETRI, technicienne d'études cliniques, Corevih Ile- de-France-Sud, Créteil, (94)

**Titulaire**: Madame Catherine THOMAS, chargée de projet, Réseau OSMOSE, Clamart (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Monsieur Stéphane LEVEQUE, Directeur, Réseau OSMOSE, Clamart (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant**: Madame Marian IMAZ, directrice, Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST) Croix Rouge, Paris (1<sup>er</sup>)

**Titulaire** : Madame Stéphanie DOMINGUEZ, praticien hospitalier, Hôpital Henri Mondor, Créteil (94)

**Suppléant** : Monsieur Sébastien GALLIEN, praticien hospitalier, Hôpital Henri Mondor, Créteil (94)

**Titulaire** : Madame Annick LAVERGNE, médecin généraliste, Centre Médico Social / Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST) Ridder, Paris (14<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Madame Sophie FLORENCE, médecin santé publique, Centre Médico Social / Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (VIH-IST) Figuier, Paris (14<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Stéphanie CHARLES-WEBER, docteur en pharmacie, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Hôtel Dieu, Paris 4<sup>ème</sup>

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Iriana COTRONEO, pharmacien assistant hospitalière, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Hôtel Dieu, Paris 4<sup>ème</sup>

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Valérie LE BAUT, technicienne d'études cliniques, Corevih Ile- de-France-Sud, Créteil, (94)

**Titulaire** : Madame Claudine DUVIVIER, praticien hospitalier, l'hôpital Necker-Enfants malades, Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Monsieur Patrick BACHELIER, directeur adjoint, ACT Bourg La Reine (92)

**Titulaire** : Monsieur Jean-Paul VIARD, professeur en médecine, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Hôtel Dieu, Paris (4<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Madame Laurence SLAMA, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Hôtel Dieu, Paris 4<sup>ème</sup>

**Titulaire** : Monsieur Imad KANSAU, praticien hospitalier, Hôpitaux universitaires Paris-Sud de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Antoine Béchère (92)

**Suppléant** : Monsieur Laurent RICHIER, technicien d'études cliniques, Corevih Ile- de-France-Sud, Créteil, (94)

**Titulaire**: Monsieur Bastien VIBERT, responsable de programmes VIH, Centre régional d'information et de prévention du sida, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Madame Marianne PETIT, Docteur en médecine, Centre Municipal de Santé, Ivry-Sur-Seine (94)

**Au titre du Collège 3 : Les représentants des malades et des usagers du système de santé suivants (6 membres)**

**Titulaire** : Madame Aminata SISSOKO, membre, Association Le Comité des Familles, Paris (20<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Monsieur François FATON, membre, Association Le Comité des Familles, Paris (20<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Cristina ROSATI, Journaliste multimédia, Association Le Comité des Familles, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Monsieur Mathieu GASNIER, coordinateur, Association AIDES, Pantin (93)

**Suppléant** : Madame Christine CROS, volontaire, Association AIDES, Pantin (93)

**Titulaire** : Monsieur Xavier REY COQUAIS, bénévole, Association Actif Santé, Paris ((20<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Salomé ETOUNOU, bénévole, Association Actif Santé, Paris ((20<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Hortense NJAMPOU, bénévole, Association Actif Santé, Paris ((20<sup>ème</sup>)

**Titulaire** : Madame Pélagie BEYA, bénévole, Association Marie Madeleine, Versailles (78)

**Titulaire** : Madame Bernadette RWEGERA, directrice, Association Ikambere, Saint-Denis (93)

**Titulaire** : Monsieur Gregory BEC, directeur, Association Les Petits Bonheurs, Paris (9<sup>ème</sup>)

#### **Au titre du Collège 4 : les personnes qualifiées suivantes (4 membres).**

**Titulaire** : Madame Janine PIERRET, CNRS-CERMES, Villejuif (94)

**Titulaire** : Monsieur Alain SOBEL, professeur en médecine, Hôpitaux Universitaires Paris Centre de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Hôtel Dieu, Paris (4<sup>ème</sup>)

**Suppléant** : Madame Claire STAMBAK, Retraitée, chercheur sciences humaines, psychologie

**Titulaire** : Monsieur Jérôme ANDRE, directeur, Association HF Prevention, Trappes (78)

**Titulaire** : Monsieur Antoine CHERET, praticien hospitalier, Hôpitaux universitaires Paris-Sud de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bicêtre (94)

**Suppléant** : Madame Mariem RAHO-MOUSSA, chef de projet en recherche épidémiologique, Institut de Recherche en Santé Publique, Paris (13<sup>ème</sup>)

#### **Article 2**

Les nouveaux membres sont nommés pour la durée du mandat restant à courir.

#### **Article 3**

Les autres dispositions de l'arrêté n°36 du 19 février 2018 demeurent inchangées.

#### **Article 4**

Dans les deux mois suivant sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Paris, 23 OCT. 2018

Le Directeur général de  
l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

  
Aurélien ROUSSEAU



Agence régionale de santé

IDF-2018-10-23-010

arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°37 relatif  
à la nomination des membres du comité de coordination de  
la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et  
du VIH COREVIH IDF NORD

**ARRETE MODIFICATIF N° 1 DE L'ARRETE DE NOMINATION N° 37 RELATIF A LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE VIRUS DE L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE COREVIH ILE DE FRANCE NORD**

**Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France**

Vu l'arrêté de nomination n°37 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Nord.

Considérant les erreurs matérielles constatées dans l'arrêté de nomination n°37 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Nord.

Considérant la démission et la nomination de nouveaux membres au sein du Corevih et l'appel à candidature du 20 juin au 10 juillet 2018.

**ARRÊTE**

**Article 1**

L'article 2 de l'arrêté de nomination n°37 du 19 février 2018 est modifié comme suit :

Sont nommés membres du Corevih Ile-de-France Nord

**Au titre du Collège 1 : les représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux suivants: (10 membres)**

**Titulaire:** Monsieur Stan HARENT, praticien hospitalier, Centre Hospitalier René Dubos, Pontoise (95)

**Suppléant:** Madame Maryline SAIDANI, infectiologue, Centre Hospitalier René Dubos, Pontoise (95)

**Titulaire:** Madame Marion CASERIS, praticien hospitalier, Hôpital universitaire Robert-Debré de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, Paris (19<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Monsieur Albert FAYE, professeur en médecine, Hôpital universitaire Robert-Debré de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, Paris (19<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Agnes VILLEMANT, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine, site Beaujon, Clichy (92)

**Suppléant :** Madame Sylvie LARIVEN, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Agnes CERTAIN, docteur en pharmacie-praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Monsieur Thierno Birahim DIEYE, docteur en pharmacie-praticien hospitalier, Centre hospitalier Delafontaine, Saint-Denis (93)

**Titulaire:** Monsieur Yazdan YAZDANPANA, professeur en médecine, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Sophie MATHERON, professeur en médecine, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Madame Cindy DUCHAMP, responsable du Département de la Stratégie et du Pilotage Budgétaire, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Bao-Chau PHUNG, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Madame Sonia ELOI-BLEZES, médecin généraliste, Centre Municipal de Santé, Clichy (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Madame Nadia FARTAOUI, docteur en médecine, Conseil Départemental du Val d' Oise (95)

**Titulaire:** Madame Marie-Aude KHUONG-JOSSES, praticien hospitalier, Centre hospitalier de Saint-Denis, site Delafontaine, Saint-Denis, (93)

**Suppléant:** Madame Ghada HATEM, docteur en médecine, Maison des femmes de Saint Denis (93)

**Titulaire:** Monsieur Didier TROISVALLETS, praticien Hospitalier, Centre Hospitalier de Gonesse (95)

**Suppléant:** Monsieur Mohamed Amine YANGUI, praticien hospitalier, Centre Hospitalier René Dubos, Pontoise (95)

**Titulaire:** Madame Annie LEPRETRE, praticien hospitalier, Hôpital Simone Veil, Eaubonne (95)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Nha Phuong CHUNG-CORNE, praticien hospitalier, Hôpital Jean Jaures, Paris (19<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Monsieur Thomas L'YAVANC, chef de service, Hôpital Jean Jaures, Paris (19<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Dorothée PIERARD, chef de service, CAARUD-EGO, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Madame Anne BOURDEL, médecin généraliste, CSAPA EGO Aurore, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Au titre du Collège 2 : les représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé suivants (8 membres).**

**Titulaire:** Madame Corinne TAERON, cadre, Association ARCAT, Paris (20<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Monsieur Sharone OMANKOY, chargé d'action, Association ARCAT, Paris (20<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Madame Marie ROUVRAIS, Infirmière, Hôpital Beaujon, Clichy (92)

**Titulaire :** Monsieur Robert MATRA, docteur en médecine, Centre Départemental Prévention Santé Aubervilliers (93)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Monsieur Jean-François BIGNON, médecin coordinateur, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, Aubervilliers(93)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Monsieur Rafael ANDREOTTI MARTIN, directeur général adjoint, Centre régional d'information et de prévention du sida, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Madame Mireille REA-PIVOT, médecin généraliste, maire adjointe chargée de la santé, Mairie de Clichy (92)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Fabienne LANGLOIS, coordinatrice, Fondation Léonie Chaptal, Sarcelles (95)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Madame Marie-Thérèse BENGBA, médiatrice, Fondation Léonie Chaptal, Sarcelles (95)

**Titulaire :** Madame Lucie BUNGE, médecin généraliste / libéral Cabinet de groupe, Saint-Denis (93)

**Suppléant :** Monsieur Roland LANDMAN, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Patricia BRAZILLE, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Carnelle, Beaumont-Sur-Oise (95)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Monsieur Charles BURDET, assistant hospitalo-universitaire, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant : Madame Charlotte CHARPENTIER , praticien hospitalier, Laboratoire de Virologie , Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)**

**Titulaire :** Madame Sandrine RUMI, Infirmière, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Florence MILLION, cadre de santé, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Madame Odile GRANGER, Infirmière, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Zohra BERKI BENHADDAD, psychologue, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Jessica ROPERT, assistante sociale, Centre Hospitalier René Dubos, Pontoise (95)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Monsieur Rodolphe ONESTAS, psychologue, Association Aurore, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Madame Elisabeth BOUVET, professeur en médecine, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Monsieur André Enrique CASALINO, professeur en médecine, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Madame Emilie GEORGE- HUCHET, responsable du département de la stratégie financière, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Au titre du Collège 3: Les représentants des malades et des usagers du système de santé suivants (8 membres)**

**Titulaire:** Madame Agnes Giovana RINCON MURILLO, directrice générale, Association ACCEPTESS-T, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Madame Claudia ANJOS-CRUZ, médiatrice, ACCEPTESS-T, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Rose NGUEKENG, conseillère santé sexuelle, Association Ikambere, Saint-Denis (93)

**Suppléant:** Monsieur Guillaume MFOU'OU, membre, Association Actif Santé, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Fati ABDYOU, coordinatrice, Association Unité de réflexion et d'action des communautés africaines Basiliade, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Suppléant :** Madame Fatiha AYOUL, psychologue Clinicienne, Association Unité de réflexion et d'action des communautés africaines Basiliade, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Bruno PERRINE, Association Le Comité des Familles, Paris (19<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Monsieur Yann METZGER, médiateur, Association Le Comité des Familles, Paris (19<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Madame Jeannette GALA, Association Le Comité des Familles, Paris (19<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Helene POLARD, administratrice, Solidarité Enfant Sida, Bobigny (93)

**Suppléant:** Madame Marine ROUSSEL, chargée de projet, Solidarité Enfant Sida, Bobigny (93)

**Titulaire:** Monsieur Alain BONNINEAU, vice -président, Association AIDES, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Monsieur Patrick NIGON, volontaire Association AIDES, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Jean-Marc BITHOUN, Association Actions Traitements, Paris (20<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Sabine MARAVAL, Association Les Petits Bonheurs, Paris (9<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant: Madame Ilaria BEN AMOR, Coordinatrice Projets santé, Association Le Comité des Familles, Paris (19<sup>ème</sup>)**

**Titulaire:** Madame Ida SHANGO WANDJA, membre du conseil d'administration, Association Afrique Avenir

**Suppléant:** Madame Ines MESSAOUDI, coordinatrice, Association PASTT, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Au titre du Collège 4: les personnes qualifiées suivantes (4 membres).**

**Titulaire:** Monsieur Jade GHOSN, praticien hospitalier, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Monsieur Nicolas GRUAT, praticien hospitalier, Hôpital Simone Veil, Eaubonne (95)

**Titulaire:** Monsieur Gwenaël DOMENECH-DORCA, psychologue-sexologue, Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic, Belleville, Hôpitaux Universitaires Paris Nord Val-de-Seine de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Bichat-Claude Bernard, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Suppléant: Madame Ramata DEMBELE, Juriste /responsable Projets, Association des femmes Africaines de Sarcelles**

**Titulaire:** Monsieur Cyrille MOULIN, chef de service, Association Dessine-moi un mouton, Paris (20<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Monsieur Herve BAUDOIN, chargé de projet, Association Sante Info Solidarité, Paris (18<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant : Madame Armelle PASQUET-CADRE, Directrice du pôle médical et soin du Samu Social de Paris, Ivry-sur-Seine (94)**

**Titulaire:** Monsieur Laurent BLUM, praticien hospitalier, Centre Hospitalier René Dubos, Pontoise (95)

**Suppléant :** Madame Monique GOBERT, praticien hospitalier, Centre Hospitalier René Dubos, Pontoise (95)

### **Article 2**

Les nouveaux membres sont nommés pour la durée du mandat restant à courir.

### **Article 3**

Les autres dispositions de l'arrêté n°37 du 19 février 2018 demeurent inchangées.

### **Article 4**

Dans les deux mois suivant sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Paris, 23 OCT. 2018

Le Directeur général de  
l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

  
Aurélien ROUSSEAU



Agence régionale de santé

IDF-2018-10-23-011

arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°38 relatif  
à la nomination des membres du comité de coordination de  
la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et  
du VIH COREVIH IDF ouest

**ARRETE MODIFICATIF N° 1 DE L'ARRETE DE NOMINATION N° 38 RELATIF A LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE VIRUS DE L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE COREVIH ILE DE FRANCE OUEST**

**Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France**

Vu l'arrêté de nomination n°38 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Ouest .

Considérant les erreurs matérielles constatées dans l'arrêté de nomination n°38 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Ouest.

Considérant la démission et la nomination de nouveaux membres au sein du Corevih et l'appel à candidature du 20 juin au 10 juillet 2018.

**ARRÊTE**

**Article 1**

L'article 2 de l'arrêté de nomination n°38 du 19 février 2018 est modifié comme suit :  
Sont nommés membres du Corevih Ile-de-France Ouest,

**Au titre du Collège 1 : les représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux suivants: (8 membres)**

**Titulaire** : Madame Christel BOFFO, coordinatrice, Association OSIRIS, Poissy (78)  
**1<sup>er</sup> suppléant**: Madame Sylviane LOUIS, directrice, Association Osiris, Poissy (78)  
**2<sup>ème</sup> suppléant**: Madame Hélène MASSON, praticien hospitalier, Hôpitalde Poissy/Association Osiris, Poissy (78)

**Titulaire** : Madame Alix GREDER BELAN, praticien hospitalier, Centre Hospitalier André Mignot, Versailles (78)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Mandavi RAJGURU, praticien hospitalier/pédiatre, Centre Hospitalier André Mignot, Versailles (78)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Stéphanie MARQUE-JUILLET, praticien hospitalier/gynécologue, Centre Hospitalier André Mignot, Versailles (78)

**Titulaire** : Madame Christine ETCHEPARE, conseillère médicale, Association ARCAT, Paris (75)

**1<sup>er</sup> suppléant**: Madame Eliana ROCABADO, assistante sociale, Association ARCAT, Paris (75)

**2<sup>ème</sup> suppléant**: Monsieur Zouzoua DJEDJE, président, Association KEHASSAKIDA, Colombes (92)

**Titulaire**: Monsieur Pierre de TRUCHIS, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Universitaire Raymond Poincaré, Garches (92)

**1<sup>er</sup> suppléant**: Madame Stéphanie LANDOWSKI, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Universitaire Raymond Poincaré, Garches (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Emuri ABE, praticien hospitalier/pharmacienne, Centre Hospitalier universitaire Raymond Poincaré, Garches (92)

**Titulaire**: Monsieur Gilles FORCE, praticien hospitalier, Institut Hospitalier Franco-Britannique, Levallois-Perret (92)

**Suppléant** : Madame Axelle de RAIGNIAC LICHA, praticien hospitalier, Institut Hospitalier Franco- Britannique, Levallois-Perret (92)

**Titulaire**: Monsieur Emmanuel MORTIER, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Universitaire Louis Mourier, Colombes (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Anne-Marie SIMONPOLI, praticien hospitalier/addictologue, Centre Hospitalier Universitaire Louis Mourier, Colombes (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant**: Madame Cécile DUEZ, praticien hospitalier/pharmacienne, Centre Hospitalier Universitaire Louis Mourier, Colombes (92)

**Titulaire** : Monsieur Jean-Marie CABARET, cadre paramédical, Groupe Hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Ile-de-France Ouest, Boulogne-Billancourt

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Françoise SABOTIER-GRENON, directrice adjointe, Groupe Hospitalier Hôpitaux universitaires Paris Ile-de-France Ouest, Boulogne-Billancourt (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Dominique BURRE-CASSOU, cadre socio-éducative, Groupe Hospitalier Hôpitaux universitaires Paris Ile-de-France Ouest, Boulogne-Billancourt (92)

**Titulaire**: Monsieur Benoît CAZENAVE, praticien hospitalier, Centre hospitalier Intercommunal Poissy/Saint- Germain-en-Laye, Saint Germain-en-Laye (78)

**Suppléant**: Monsieur Yves WELKER, praticien hospitalier, Centre hospitalier Intercommunal Poissy /Saint-Germain-en-Laye, Saint Germain-en-Laye (78)

#### **Au titre du Collège 2 : les représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé suivants (8 membres)**

**Titulaire** : Madame Elisabeth ROUVEIX, praticien hospitalier/professeure en médecine, CeGIDD Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré, Boulogne-Billancourt (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Radia DJEBBAR BEKKOUCHE, médecin généraliste, CeGIDD Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré, Boulogne-Billancourt (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Monsieur Benoit COUDERT, praticien hospitalier/urgentiste, CeGIDD Département Santé Publique/Centre Hospitalier Meulan-les-Mureaux, Meulan-les-Mureaux

**Titulaire** : Monsieur Vincent DANELUZZI, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Max Fourestier, Nanterre (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Severine DUBOIS, assistante médico-administrative, Centre Hospitalier Max Fourestier, Nanterre (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant**: Madame Dalila BOUMENDJEL-SMATI, médecin généraliste, CeGIDD Centre Municipal de Santé Nanterre, Nanterre (92)

**Titulaire** : Madame Fabienne CABY, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Victor Dupouy, Argenteuil (95)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Monsieur Jean-Jacques LAURICHESSE, praticien hospitalier, Centre Hospitalier François Quesnay, Mantes- La –Jolie (78)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : **Madame Diana MOURAO BALSÀ, médecin coordonnateur, Réseau 92 Nord, Gennevilliers (92)**

**Titulaire** : Madame Anaenza FREIRE MARESCA, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré, Boulogne-Billancourt (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Ségolène GREFFE, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré, Boulogne-Billancourt (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Monsieur Benjamin DAVIDO, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Universitaire Raymond Poincaré, Boulogne-Billancourt (92)

**Titulaire** : Madame Laurence GRANSE, infirmière, Centre de planification et d'éducation familiale Gennevilliers, Gennevilliers (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Yera BLE, conseiller conjugal et familial, Centre de planification et d'éducation familiale Gennevilliers, Gennevilliers (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Hanaé NIGON praticien hospitalier, CeGIDD Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré, Boulogne-Billancourt (92)

**Titulaire** : Monsieur David ZUCMAN, Praticien Hospitalier, Réseau Ville hôpital Val de Seine/Hôpital Foch, Suresnes (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Camille CHARPENTIER, Docteur en médecine, Réseau Ville Hôpital Val de Seine / Maison de Santé pluri professionnelle, Suresnes (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Laurence ONNIS, Technicien laboratoire, Hôpital Foch -Suresnes (92)

**Titulaire** : Madame Amélie FIANCETTE, directrice, Association Ville Hôpital 78, Saint-Germain-en-Laye (78)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Monsieur Jean-Baptiste LUSIGNAN, responsable Pôle santé, Centre régionale d'information et de prévention du sida - Paris (75)

**2<sup>ème</sup> suppléant**: **Madame Virginie Masse, médecin infectiologue, CeGIDD Centre de santé Municipal de Nanterre (92)**

**Titulaire** : Madame Emmanuelle CAPRON TROUILLARD, infirmière, Centre Hospitalier Universitaire Raymond Poincaré, Garches (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Julie RAMAIN, Assistante Sociale, Centre Hospitalier Universitaire Raymond Poincaré, Garches (92)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : **Madame Dafné MIER, assistante de service social, Association Altaïr SEA-Nanterre (92)**

**Au titre du Collège 3 : Les représentants des malades et des usagers du système de santé suivants (8 membres)**

**Titulaire** : Madame Marie-Hélène TOKOLO MUNDALA, présidente, Association Marie-Madeleine, Versailles (78)

**Titulaire** : Madame Samuelle MBINACK, bénévole, Association Marie-Madeleine, Versailles (78)

Titulaire : Madame Jennifer CRUZ, coordinatrice, Association PASTT, Paris (75)

**Titulaire** : Madame Lou DEPREAUX KRAVIEC, secrétaire, Association Acceptess-t, Paris (75)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Diane LERICHE, formatrice, Association Acceptess-t, Paris (75)

**2<sup>ème</sup> suppléant** : Madame Eva ESPANA, directrice, Association Acceptess-t, Paris (75)

**Titulaire** : Madame Eva SOMMERLATTE, directrice, Association Le Comité des Familles, Paris (75)

**Titulaire** : Madame Dagmar GAUL, coordinatrice, Association AIDES, Paris (75)

**Suppléant** : Monsieur Armand TOTOUM, militant, Association AIDES, Argenteuil (95)

**Titulaire : Madame Véronique PARDAEN, Association AIDES – Paris (75)**

**Titulaire** : Madame Marie-Fanny LUMENGO KAPAY, bénévole, Association Afrique Avenir, Paris (75)

**Au titre du Collège 4 : les personnes qualifiées suivantes (6 membres).**

Titulaire : Sabine NOEL, psychologue clinicienne, Hôpitaux Universitaires Paris Ile-de-France Ouest, Boulogne-Billancourt (92)

**1<sup>er</sup> suppléant : Madame Alexia GHORAYEB, Psychologue Clinicienne, Centre Hospitalier Victor Dupouy, Argenteuil (95)**

**Titulaire** : Madame Catherine CRENN HEBERT, praticien hospitalier/gynécologue, Centre Hospitalier Universitaire Louis Mourier, Colombes (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Monsieur Laurent MANDELROT, praticien hospitalier/gynécologue, Centre Hospitalier Universitaire Louis Mourier, Colombes (92)

**Titulaire** : Madame Beatrice CARTON, Praticien Hospitalier, Maison d'arrêt Bois d'Arcy/Versailles – Bois d'Arcy, Versailles (78)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Kouka Esperanza GARCIA, présidente, Association PARI-T, Paris (75)

**2<sup>ème</sup> suppléant: Madame Laétitia LEGER, psychologue clinicienne, Maison d'arrêt des femmes de Versailles (78)**

**Titulaire** : Madame Fanny BAUTIAN, psychologue clinicienne, Association Info-Soins/La Sauvegarde des Yvelines, Versailles (78)

Hospitalier Universitaire Louis Mourier, Colombes (92)

**1<sup>er</sup> suppléant** : Madame Isabelle RABEMAMPIANINA, praticien hospitalier/psychiatre, Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré, Boulogne-Billancourt (92)

**Titulaire** : Monsieur Nicolas BONNET, directeur, Réseau établissement de santé pour la prévention des addictions, Paris (75)

**Suppléant: Madame Anne BORGNE, Médecin addictologue coordinatrice, CSAPA, Centre Victor-Segalen, Villeneuve-La-Garenne (92)**

**1<sup>er</sup> suppléant: Monsieur Gonzague DE LAROQUE- DELATOUR, Médecin addictologue sexologue, Centre Victor-Segalen, Villeneuve-La-Garenne (92)**

**Suppléant**: Madame Caroline JANVRE, psychologue sexologue, CeGIDD Centre Hospitalier Universitaire Ambroise Paré, Boulogne-Billancourt (92)

**Article 2**

Les nouveaux membres sont nommés pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 3**

Les autres dispositions de l'arrêté n°38 du 19 février 2018 demeurent inchangées.

**Article 4**

Dans les deux mois suivant sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à Paris, 23 OCT. 2018

Le Directeur général de  
l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France



Aurélien ROUSSEAU

1.



Agence régionale de santé

IDF-2018-10-23-012

arrêté modificatif n°1 de l'arrêté de nomination n°39 relatif  
à la nomination des membres du comité de coordination de  
la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et  
du VIH COREVIH IDF EST

**ARRETE MODIFICATIF N° 1 DE L' ARRETE DE NOMINATION N° 39 RELATIF A LA NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE VIRUS DE L'IMMUNODEFICIENCE HUMAINE COREVIH ILE DE FRANCE EST**

**Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France**

Vu l'arrêté de nomination n°39 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Est.

Considérant les erreurs matérielles constatées dans l'arrêté de nomination n°39 du 19 février 2018 du Directeur Général de l'Agence régionale de santé Ile-de France relatif à la nomination des membres du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine Corevih Ile de France Est.

Considérant la démission et la nomination de nouveaux membres au sein du Corevih et l'appel à candidature du 20 juin au 10 juillet 2018.

**ARRÊTE**

**Article 1**

L'article 2 de l'arrêté de nomination n°39 du 19 février 2018 est modifié comme suit :  
Sont nommés membres du Corevih Ile-de-France Est,

**Au titre du Collège 1: les représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux suivants: (8 membres)**

**Titulaire:** Monsieur Nicolas VIGNIER, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Sud Ile-de-France, Melun (77)

**Suppléant:** Monsieur Gérard PLACET, directeur établissements et services médico-sociaux, Association La Rose des Vents, Mareuil-les-Meaux (77)

**Titulaire :** Monsieur Christophe SEGOUIN, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Fernand Vidal, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Suppléant :** Madame Claire KARINTHI, chef de service, Groupe SOS Solidarités, Paris (11<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Willy ROZENBAUM, professeur en médecine, Groupe Hospitalier Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal, site Saint-Louis, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Suppléant :** Madame Vanessa LEMAIRE, infirmière, Comité Sida Sexualité Prévention EPS de Ville Evrard, Neuilly-sur-Marne (93)

**Titulaire:** Monsieur Ladislav KARSENTY, directeur des finances et du contrôle de Gestion, Groupe Hospitalier Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal, Site Saint-Louis, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Suppléant :** Madame Juliette DE CORBIERE, responsable budget, Groupe Hospitalier Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal, site Saint-Louis, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Johann VOLANT, directeur, Association GAIA, Paris (11<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Monsieur Thibaut Jedrzejewski, Docteur en médecine, Association GAIA, Paris (11<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Madame Chantale NOUET, directrice adjointe, Lits Halte Soins Santé Les Voisins, Saint -Denis (93)

**Titulaire:** Madame Anne-Claude CREMIEUX, professeur des universités-praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint Louis Paris (10<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Monsieur Jean-Michel MOLINA, professeur en médecine, Groupe Hospitalier Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Saint- Louis Paris (10<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Olivier BOUCHAUD, professeur en médecine/ chef de service, Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis, site Avicenne, Bobigny (93) site Jean Verdier, Bondy (93)

**Suppléant :** Madame Josiane PHALIP-LE BESNERAIS, psychologue, Comité Sida Sexualité Prévention EPS de Ville Evrard, Neuilly-sur-Marne (93)

**Titulaire:** Monsieur Nicolas DERCHE, directeur, ARCAT, Paris (20<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Marie VICART, cadre ARCAT, Paris (20<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Madame Aurelie DAUPHINOT, assistante sociale, ARCAT, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Au titre du Collège 2: les représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé suivants (8 membres).**

**Titulaire :** Madame Corinne KNAFF, cadre de santé, Centre Départemental de Prévention et de Santé, Massy (91)

**Suppléant :** Monsieur Philippe NASZALYI, président du Conseil Territorial, Essonne (91)

**Titulaire :** Madame Nelly REYDELLET, directrice adjointe, Kiosque Info Sida et Toxicomanie, Paris (4<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Madame Mylène GARO, praticien hospitalier, Comité Sida Sexualité Prévention EPS de Ville Evrard, Neuilly-sur-Marne (93)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Monsieur Pierre-Olivier SELLIER, praticien hospitalier, Groupe Hospitalier Saint-Louis, Lariboisière, Fernand-Widal de l'Assistance Publique-Hôpitaux Paris, site Lariboisière Paris (10<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Monsieur Eric VANDEMEULEBROUCKE, praticien hospitalier, Centre départemental de dépistage et de prévention sanitaire, Aulnay- Sous- Bois (93)

**Suppléant:** Madame Julie BOTTERO, praticien hospitalier, Hôpitaux universitaires Paris Seine-Saint-Denis, site Jean Verdier, Bondy (93)

**Titulaire:** Monsieur François LASSAU, médecin référent, CeGIDD de Bobigny (93)

**Suppléant :** Madame Marie SUNER, chargée de mission, Sante Info Solidarité, Paris (19<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Raphaëlle DI PALMA, directrice Diagonale Ile de France, Juvisy-Sur-Orge (91)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Madame Severine PERRIAU, infirmière, Association Diagonale Ile de France, Juvisy-Sur-Orge (91)

**2<sup>ème</sup> suppléant: Madame Gaelle CESARINE, directrice adjointe, Association Diagonale Ile-de-France, Juvisy-Sur-Orge (91)**

**Titulaire:** Monsieur Marc SHELLY, président association AREMEDIA, Paris (10<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Veronique HENRY KAGAN, directrice Association AREMEDIA, Paris (10<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Madame Vanessa VEGA APARICIO, agent de Prévention Association PASTT, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Catherine KAPUSTA-PALMER, coordinatrice nationale, Association Le planning Familial, Ile-de-France

**1<sup>er</sup> suppléant :** Monsieur Fabrice GRIMAUD, coordinateur, Association Amicale du Nid, Paris (10<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Monsieur Souhail SAMADI, chargé de mission, Association Migration Santé, Paris (14<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Jeffrey LEVY, psychologue, Réseau ESPAS Maison Blanche, Paris (10<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Madame Marie-Anne BOULDOUYRE, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger, Aulnay-Sous-Bois (93)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Madame Sandra FERNANDEZ, infirmière, Réseau ESPAS Maison Blanche, Paris (10<sup>ème</sup>)

### **Au titre du Collège 3: Les représentants des malades et des usagers du système de santé suivants (8 membres)**

**Titulaire:** Monsieur Franck DESBORDES, trésorier, Association Actions Traitements, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Madame Mélanie JAUDON directrice, Association Actions Traitements, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Caroline ANDOUM, membre, Association Actif Santé, Paris (20<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Monsieur Bernard NGUE DIEUDONNE membre, Association Actif Santé, Paris (20<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant: Madame Micheline MEPIAYE, bénévole, Association Marie Madeleine, Versailles (78)**

**Titulaire :** Madame Iris ZOUMENOU, médiatrice en santé, Association Afrique Avenir, Paris (4<sup>ème</sup>)

**Suppléant:** Madame Reynaldo ISIP, employée administratif, Association PASTT, Paris (10<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Monsieur Laurent GAISSAD, sociologue, Association ACCEPTESS-T, Paris (18<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> Suppléant :** Madame Marie-Josée, AUGÉ-CAUMON, vice-présidente, Association Les Petits Bonheurs, Paris (9<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant:** Madame Ramona FREESZ, agent d'accueil, Association ACCEPTESS-T, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Sandra JEAN-PIERRE, Bénévole, Association Le Comité des Familles, Paris (20<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant:** Madame Calorine KENKEM, membre, Association Le Comité des Familles, Paris (20<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Madame Marie-Jeanne OTSHUDI OTAKAND, médiatrice, Association Ikambere, Saint-Denis (93)

**Titulaire:** Monsieur Luc MIDOL-MONNET, vice-président, Association Basiliade, Paris (3<sup>ème</sup>)

**1<sup>er</sup> suppléant :** Monsieur Didier ARTHAUD, président, Association Basiliade, Paris (3<sup>ème</sup>)

**2<sup>ème</sup> suppléant :** Monsieur Bernard BASSAMA, administrateur, Association Chrétiens & Sida, Paris (18<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Vincent COQUELIN, responsable AIDES Seine et Marne (77)

**Suppléant :** Madame Françoise LE GARREC, Coordinatrice Territoire d'action Est Ile-de-France, Association AIDES (77, 91, 94)

**Titulaire:** Monsieur Hugues FISCHER, coordinateur, Association ACT UP, Paris 19<sup>ème</sup>

**Suppléant :** Madame Mathy KENYA, médiatrice, Union Départementales des Associations Familiales, Essonne (91)

#### **Au titre du Collège 4 : les personnes qualifiées suivantes (6 membres).**

**Titulaire :** Madame Eve PLENEL, Directrice, Vers Paris sans sida, Paris

**Suppléant :** Madame Nicole ATHEA, docteur en médecine/ gynécologue, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Monsieur Jean-Luc BOUSSARD, médecin Généraliste retraité

**Suppléant:** Madame Isabelle GREMY, directrice, Observatoire Régional de Santé, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Titulaire:** Madame Rose NGUYEN, médecin coordinateur, Réseau de périnatalité du Sud Ile-de-France, Le Coudray-Montceaux (91)

**Suppléant:** Madame Bénédicte ASTIER-DANGAIX, chargée de mission, centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes, Paris (15<sup>ème</sup>)

**Titulaire :** Madame Anne-Marie GOSSE, directrice, Association Dessine-moi un mouton, Paris (20<sup>ème</sup>)

**Suppléant: Monsieur Louis DO, pharmacien d'Officine, Pharmacie Des Bordes, Saint Fargeau-Ponthierry (77)**

**Titulaire:** Madame Bessie KOSSY, animatrice prévention, Association HF Prevention, Trappes (78)

**Titulaire:** Monsieur Papy TSHIALA KATUMBAY, coordinateur, Association Espoir, Juvisy-Sur-Orge (91)

**Suppléant:** Madame Catherine NEDELEC-LISSILLOUR, cadre de santé, Centre Départemental de Prévention Santé d'Evry (91)

#### **Article 2**

Les nouveaux membres sont nommés pour la durée du mandat restant à courir.

**Article 3**

Les autres dispositions de l'arrêté n°39 du 19 février 2018 demeurent inchangées.

**Article 4**

Dans les deux mois suivant sa publication, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

23 OCT. 2018

Fait à Paris,

Le Directeur général de  
l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

  
Aurélien ROUSSEAU



Agence régionale de santé

IDF-2018-10-24-008

Arrêté n°18-85

Arrêté modifiant l'arrêté n° 17-258 fixant la liste des  
membres du Conseil Territorial de Santé des  
Hauts-de-Seine

## Arrêté n°18-85

### Arrêté modifiant l'arrêté n° 17-258 fixant la liste des membres du Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE D'ILE-DE-FRANCE

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, notamment l'article L.1434-11 de la section 3 de son article 158 ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé et le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu l'arrêté n°16-1224 du 18 octobre 2016 relatif à la délimitation du périmètre des territoires de démocratie sanitaire de la Région Ile-de-France

Vu l'arrêté n° 17-258 du 7 mars 2017 modifié fixant la liste des membres du Conseil Territorial de Santé des Hauts-de-Seine

## ARRETE

**Article 1** : Le Conseil Territorial de santé est composé de 50 membres au plus.

**Article 2** : La durée du mandat des membres du Conseil Territorial est de cinq ans, renouvelable une fois.

**Article 3** : Le Conseil Territorial de santé est modifié comme suit :

### 1. Pour le collège des professionnels et offreurs des services de santé :

⇒ a) Pour les représentants des établissements de santé :

**Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Madame Dominique BOULANGE ( <i>FHP</i> )	Monsieur Alexandre BREIL ( <i>FHP</i> )
Madame Marion LOPEZ ( <i>APHP</i> )	Madame Catherine LATGER ( <i>FHF</i> )
Monsieur Pierre MARTIN ( <i>FEHAP</i> )	Madame Stéphanie FORTE ( <i>FEHAP</i> )

**Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Docteur Pierre LANOT ( <i>HOSPITALISATION PRIVEE</i> )	Docteur Stéphanie PLANCHE ( <i>FEHAP</i> )
Docteur Agnès METTON ( <i>FHF</i> )	Docteur Joël BELAISH-ALLART ( <i>FHF</i> )
Docteur Renato FIOR ( <i>APHP</i> )	Professeur François BOUE ( <i>APHP</i> )

⇒ b) Pour les représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monsieur Louis MATIAS ( <i>FEHAP</i> )	Monsieur Nabil DERROUCHE ( <i>FHF</i> )
Madame Bénédicte OZANNE ( <i>SYNERPA</i> )	Monsieur Jean-Paul GIRE ( <i>SYNERPA</i> )
Monsieur Jean-François HAVRENG ( <i>URIOPSS IDF</i> )	Monsieur François POURCHET ( <i>URIOPSS IDF</i> )
Monsieur Mustapha ALAOUADI ( <i>FEGAPEI</i> )	Madame Pauline BRAILLON ( <i>FEGAPEI</i> )
Madame Emmanuelle GARD ( <i>FHF</i> )	Monsieur Alioune DIOP ( <i>SYNERPA</i> )

⇒ c) Pour les représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Madame Catherine HARPEY ( <i>ADAPEI 92 Boucle de Seine</i> )	Monsieur Alain BAUDRY ( <i>APEI 92</i> )
Madame Carole TANQUERAY ( <i>Femmes relais de Gennevilliers</i> )	Madame Florence LEEUWENSTEIN ( <i>FNMF Harmonie</i> )
Madame Véronique DUCARD ( <i>Education Nationale</i> )	Madame Jany VEG ( <i>Education Nationale</i> )

⇒ d) Pour les représentants des professionnels de santé libéraux :

**Au titre des médecins libéraux (URPS) :**

Titulaires	Suppléants
Docteur Lydia MARIE-SCÉMAMA (URPS Médecins)	Docteur Jean-Louis LEYMARIE (URPS Médecins)
Docteur Grégory LENCZNER (URPS Médecins)	Docteur Stéphane LANDAIS (URPS Médecins)
Docteur Bruno DELOFFRE (URPS Médecins)	Docteur Josiane DELOFFRE (URPS Médecins)

**Au titre des autres professionnels de santé (URPS) :**

Titulaires	Suppléants
Docteur Béatrice CLAIRAZ MAHIOU (URPS Pharmaciens)	
Monsieur Christophe BORDIER (URPS Masseurs Kinésithérapeutes)	Monsieur Jean-Christophe PHAN VAN (URPS Masseurs Kinésithérapeutes)
Monsieur Christophe MINGHETTI (URPS IDE)	Monsieur Bertrand AUPICON (URPS Podologue)

⇒ e) Pour les représentants des internes en médecine :

Titulaires	Suppléants
Madame Naryanne SROUR (SRP IMG)	Monsieur David AZOULAY (SIHP)

⇒ f) Pour les représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale :

Au titre des centres de santé, maisons de santé, pôles de santé et réseaux de santé :

**Au titre des centres de santé :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Hubert MARTIN (FNCS)	Madame Hélène COLOMBANI (FNCS)

**Au titre des maisons de santé :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Michel NOUGAIREDE (FEMASIF)	Monsieur Edouard PIETTE

**Au titre des réseaux de santé :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Docteur Thierry MAZARS (RESIF RESEAU 92 NORD)	Docteur Sylvie ROYAN PAROLA (Réseau MORPHEE)

**Au titre des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>

**Au titre des communautés psychiatriques de territoire :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>

⇒ g) Pour les représentants des établissements assurant des activités de soins à domicile :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monsieur Michel CALMON (FNEHAD)	Madame Martine ANDRIEU (FNEHAD)

⇒ h) Pour les représentants de l'ordre des médecins :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Docteur Christian HUGUE (CROM IDF)	Docteur Armand SEMERCIYAN (CROM IDF)

**2. Pour le collège des usagers et associations d'usagers :**

**a) Au titre des associations agréées :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monsieur Patrick MARANDAS (UDAF 92)	
Monsieur François CHARLES (France Alzheimer 92)	
Monsieur Michel GIRARD (UNAFAM 92)	Monsieur Marc LECONTE (UNAFAM 92)
Monsieur Gérard DUMOND (UFC QUE CHOISIR)	Madame Françoise KISSEL (UFC QUE CHOISIR)
Monsieur Claude CHAVROT (AFD 92)	Madame Nathalie PUISAIS (Sommeil et Santé)
Madame Marie Paule MANSOUR (AFTC Crâniens)	

**b) Au titre des associations de personnes handicapées :**

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jean BLONDELON - APAJH-92	Madame Martine BRIÈRE - APAJH-92
Madame Marie-Dominique PREYNAT	Madame Maria GARCIA -SAIS92

**c) Au titre des associations de retraités et personnes âgées :**

Titulaires	Suppléants
Madame Micheline SERFATY (CODERPA)	Madame Marie-Claire GALIBERT (CODERPA)
Monsieur Philippe BOUFFARTIGUE (CODERPA)	Monsieur Gérard COLINE (CODERPA)

**3. Pour le collège des représentants des collectivités territoriales et leurs groupements :**

⇒ a) Pour les conseillers régionaux :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Arnaud LE CLERE (Conseil régional IDF)	Madame QUILLERY Christine (Conseil régional IDF)

⇒ b) Pour les représentants des conseils départementaux :

Titulaires	Suppléants
Madame Alexandra FOURCADE (Conseil Départemental 92)	Monsieur Laurent VASTEL (Conseil Départemental 92)

⇒ c) Pour les représentants des services départementaux de protection maternelle et infantile :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Pascal FUCHS (PMI)	Madame Sophie DEHE (PMI)

⇒ d) Pour les représentants des communautés:

Titulaires	Suppléants

⇒ e) Pour les représentants des communes

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric BERDOATI (Maire de Saint-Cloud)	Madame Nassera HAMZA (Adjointe au Maire de Suresnes)
Monsieur Francis BRUNELLE (Adjoint au maire de Sceaux)	Madame Nicole PERNOT (Adjointe au maire de Courbevoie)

**4. Pour le collège des représentants de l'Etat et des organismes de Sécurité Sociale :**

⇒ a) Pour les représentants de l'Etat :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Madame Véronique ALBESA-LAURENT (Préfecture 92)	<b>Monsieur Mathieu DUHAMEL</b> (Préfecture 92)

⇒ b) Pour les représentants des organismes de Sécurité Sociale :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Monsieur Eric PAVY (CPAM 92)	Docteur Claire CHONOWSKI GERMAIN (ERSM)
Madame Martine DESCHAMPS (CNAV)	Monsieur Frédéric VABRE (CAF92)

**5. Pour le collège des personnalités qualifiées :**

<b>Titulaires</b>
Docteur Laurent EL GHOZI (Président commission santé AMIF- Président association Elus-Santé Publique et territoires)
Monsieur Nicolas NAVEAU (Directeur Centre de soins, d'accompagnement et de Prévention en addictologie)

**Article 4:** Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile de France.

**Article 5:** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Paris, le 24 octobre 2018

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé  
Ile-de-France

**Signé**

Aurélien ROUSSEAU

ARS Ile de France

IDF-2018-10-23-007

Arrêté DSTRAT 2018 01 portant approbation de la  
convention constitutive du groupement de coopération  
sanitaire "GCS Sesan"

**ARRETE N° DSTRAT- 2018/01**

**portant approbation de la convention constitutive du groupement de coopération  
sanitaire « Groupement de coopération sanitaire SESAN – GCS Sesan»**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France**

- Vu Le code de la santé publique et notamment les articles L. 6133-1 et suivants, R. 6133-1 et suivants ;
- Vu L'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire ;
- Vu La convention constitutive modifiée du « Groupement de coopération sanitaire pour le développement de systèmes d'information de santé partagés en Ile-de-France (GCS D-SISIF) » signée le 7 juin 2012 par les représentants légaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, du centre hospitalier de Gonesse, du groupe hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon, de l'Institut Gustave Roussy, de la Clinique Médico-Chirurgicale de l'Europe et de l'association régionale pour le déploiement des outils communicants (ARDOC) ;
- Vu La convention constitutive du « Groupement de coopération sanitaire pour le développement de systèmes d'information de santé partagés en Ile-de-France (GCS D-SISIF) » modifiée en son annexe 1, signée le 19 décembre 2013 par les représentants légaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, du Centre Hospitalier d'Argenteuil, du Groupe Hospitalier Foch, de l'Institut Gustave Roussy, du Centre Hospitalier de l'Europe, de l'Association Régionale pour le Déploiement des Outils Communicants (ARDOC), de l'URIOPSS, de Médi Centre Val d'Essonne ;
- Vu La convention constitutive du « Groupement de coopération sanitaire pour le développement de systèmes d'information de santé partagés en Ile-de-France (GCS D-SISIF) » modifiée en son annexe 1, signée le 19 février 2014 par les représentants légaux de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Paris, du Centre Hospitalier d'Argenteuil, du Groupe Hospitalier Foch, de l'Institut Gustave Roussy, du Centre Hospitalier de l'Europe, de l'Association Régionale pour le Déploiement des Outils Communicants (ARDOC), de l'URIOPSS, de Médi Centre Val d'Essonne ;

Vu La convention constitutive du « Groupement de coopération sanitaire Sesan» modifiée en son annexe 1, signée le 13 septembre 2018 par les représentants légaux de l'Assistance Publique- Hôpitaux de Paris, du Centre Hospitalier d'Argenteuil, de la Fondation Bellan, de l'Institut Gustave Roussy, du Centre Hospitalier Privé de l'Europe, de l'Association Régionale pour le Déploiement des Outils Communicants (ARDOC), de l'URIOPSS et du Réseau Osmose ;

CONSIDERANT que l'objet du « groupement de coopération sanitaire SESAN – GCS-Sesan» est de faciliter, de développer et d'améliorer les conditions d'activité des membres en facilitant l'interopérabilité et la mutualisation au sein des systèmes d'information de santé et médico-sociaux d'Ile-de-France et en assurant ou en facilitant le portage financier et la maîtrise d'ouvrage de projets relatifs à ces systèmes d'information ;

CONSIDERANT que le GCS SESAN tel que décrit dans sa convention constitutive modifiée remplit les conditions prévues aux articles L. 6133-1, R. 6133-1 et suivants du code de la santé publique ;

## ARRETE

### ARTICLE 1er :

La convention constitutive du «GCS Sesan » est approuvée.

### ARTICLE 2 :

La liste des membres du GCS figure en annexe 1.

### ARTICLE 3 :

Son siège social est fixé au 6/8 rue Firmin Gillot 75015 PARIS.

### ARTICLE 4 :

Le « GCS Sesan » est constitué pour une durée indéterminée.

### ARTICLE 5 :

Tout avenant à la convention constitutive du « GCS Sesan » est soumis à l'approbation du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.

Chaque année, avant le 30 mars, l'administrateur du « GCS Sesan » transmet au Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France un rapport d'activité comprenant les éléments fixés par l'article 2 de l'arrêté du 23 juillet 2010 relatif aux groupements de coopération sanitaire.

### ARTICLE 6 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 23 OCT 2018  
Le Directeur Général  
Agence Régionale de Santé  
Ile-de-France

  
Aurélien ROUSSEAU

Convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire  
SESAN  
Version 29 mars 2018

#### Visas

---

- Vu les articles, L6134-1, L6133-1 s. et R6133-1 s. du Code de la santé publique, relatifs au groupement de coopération sanitaire,
- Vu les délibérations et décisions des Membres approuvant la présente convention constitutive

#### Préambule

---

Dans le contexte de développement des réseaux de santé et l'apparition d'outils informatiques communicants, les différentes institutions régionales ont souhaité promouvoir le développement rationnel et efficient des systèmes d'information de santé.

L'Agence Régionale de l'Hospitalisation d'Ile de France (ARHIF) a établi en 2007, en concertation avec l'ensemble des acteurs de santé de la région, un Schéma Directeur des Systèmes d'Information de Santé (SIS IF). Ses Objectifs sont l'amélioration de la qualité des soins, l'optimisation des ressources financières ou humaines, ainsi que la prévention et la gestion des alertes sanitaires. Ce schéma directeur prévoit les actions communes nécessitant la coopération de tout ou partie des acteurs de santé de la région, soit pour l'intérêt commun de plusieurs acteurs de santé, soit pour l'intérêt public.

Pour ce faire, il a été décidé de créer le présent Groupement de Coopération Sanitaire, ci-après « le Groupement », opérateur préférentiel de l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France dans le cadre d'une contractualisation pluriannuelle, pour constituer le cadre commun de promotion et de déploiement des usages de l'e-santé.

Les principes de fonctionnement du Groupement s'appuient sur :

- La prise en compte des structures de coordinations régionales existantes.
- L'autonomie de gestion et d'action pour l'ensemble de son activité
- Le volontariat des acteurs de santé franciliens quant à leur adhésion audit Groupement,
- Leur entière liberté individuelle de participation à chacun de ses projets et réalisations,
- La subsidiarité au regard des stratégies propres à chaque Membre,
- La transparence de fonctionnement,
- La confidentialité des informations propres à chacun des Membres.

## Article 1 – Membres

Entre :

Nom, adresse, numéro national d'identification (le cas échéant)	Nature juridique, collège d'appartenance (article 11)	Nom et qualité du représentant légal, fondement de l'habilitation	Date de l'adhésion (Date de publication de l'arrêté d'approbation)
<b>Membres fondateurs</b>			
Assistance Publique-Hôpitaux de Paris 3, avenue Victoria 75184 Paris cedex 04 N° FINESS juridique : 750712184	Etablissement public de santé Collège A	Benoît LECLERC	23/06/2008
Centre Hospitalier de Gonesse 2 Boulevard du 19 Mars 1962 95503 Gonesse N° FINESS juridique : 950110049	Etablissement public de santé Collège B	Jean-Pierre BURNIER	23/06/2008
Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon 18, rue du Sergent Bauchat 75012 Paris N° FINESS : 750006728	Association loi 1901 gérant un établissement de santé privé d'intérêt collectif Collège C	Philippe PUCHEU	23/06/2008
Institut Gustave Roussy 114, rue Edouard Vaillant 94800 Villejuif N° FINESS : 940160013	Etablissement centre de lutte contre le cancer Collège D	Thomas TURSZ	23/06/2008
Clinique médico-chirurgicale de l'Europe 9 bis, route de Saint Germain 78560 Le Port-Marly N° FINESS : 780300414	Etablissement de santé privé hors établissement de santé privé d'intérêt collectif Collège E	Gilbert LEBLANC	23/06/2008
ARDOC 12, rue Cabanis 75014 Paris	Association Régionale pour le Déploiement des outils communicants Collège F	Frédéric PRUDHOMME	23/06/2008
URIOPSS 16, Rue des Terres au Curé 75013 Paris	Etablissement social et médico-social Collège G	Marie-Pierre QUIBLIER	15/11/2012
MEDI' CENTRE Val d'Essonne 9-23 Rue de la Libération 91750 Chevannes	Autres organismes de santé, professionnels de santé ou autres acteurs du monde de la santé Collège H	Philippe PARANQUE	15/11/2012

<u>Membres Collège B</u>			
CENTRE HOSPITALIER CARNELLE PORTES DE L'OISE	Etablissement public de santé Collège B	Yolande DI NATALE	15/09/2010
CENTRE HOSPITALIER d'ARPAJON	Etablissement public de santé Collège B	Colette NODIN	15/11/2012
CENTRE HOSPITALIER DE COULOMMIERS (GROUPE DE L'EST FRANCILIEN)	Etablissement public de santé Collège B	Younès BENANTEUR	18/04/2013
CENTRE HOSPITALIER RIVES DE SEINE (SITE COURBEVOIE)	Etablissement public de santé Collège B	Catherine LATGER	04/12/2014
CENTRE HOSPITALIER DE FONTAINEBLEAU (CENTRE HOSPITALIER DU SUD SEINE ET MARNE)	Etablissement public de santé Collège B	Benoit FRASLIN	07/06/2012
CENTRE HOSPITALIER DE MARNE-LA-VALLÉE (GROUPE DE L'EST FRANCILIEN)	Etablissement public de santé Collège B	Jean-Christophe PHELEP	18/04/2013
CENTRE HOSPITALIER DE MEAUX (GROUPE DE L'EST FRANCILIEN)	Etablissement public de santé Collège B	Yves BIRIER	18/04/2013
CENTRE HOSPITALIER DE MONTEREAU (CENTRE HOSPITALIER DU SUD SEINE ET MARNE)	Etablissement public de santé Collège B	Alain SLAMA	18/04/2013
CENTRE HOSPITALIER DE NEMOURS (CENTRE HOSPITALIER DU SUD SEINE ET MARNE)	Etablissement public de santé Collège B	Bruno MORETTE	15/11/2012
CENTRE HOSPITALIER DE PROVINS (Léon Binet)	Etablissement public de santé Collège B	Gabriel ROCHETTE (DE LEMPDES)	18/04/2013

CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DENIS	Etablissement public de santé Collège B	Elisabeth BEAU	18/04/2013
--------------------------------------	--	----------------	------------

CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL STELL RUEIL-MALMAISON	Etablissement public de santé Collège B	Yannick LORENTZ	07/06/2012
CENTRE HOSPITALIER DES DEUX VALLES (Juvisy et Longjumeau)	Etablissement public de santé Collège B	Brigitte de la LANCE	17/11/2010 - JUVISY 11/05/2011 - LONGJUMEAU
CENTRE HOSPITALIER DES QUATRE VILLES	Etablissement public de santé Collège B	Hubert DE BEAUSCHAMP	17/11/2010
CENTRE HOSPITALIER GONESSE	Etablissement public de santé Collège B	Catherine VAUCONSANT	23/06/2008
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ANDRE GREGOIRE	Etablissement public de santé Collège B	Nicole PRUNIAUX	18/04/2013
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL CRETEIL	Etablissement public de santé Collège B	Gérard BARSACQ	17/11/2010
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE VILLENEUVE SAINT GEORGES	Etablissement public de santé Collège B	Didier HOELTGEN	15/11/2012
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL MEULAN- LES MUREAUX	Etablissement public de santé Collège B	Danièle LACROIX	15/11/2012
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL POISSY- SAINT-GERMAIN	Etablissement public de santé Collège B	Michaël GALY	15/09/2010
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ROBERT BALLANGER - VILLEPINTE	Etablissement public de santé Collège B	Jean-Michel TOULOUSE	13/10/2011
CENTRE HOSPITALIER MANTES-LA-JOLIE (François Quesnay)	Etablissement public de santé Collège B	Denis CASPARD	15/09/2010

CENTRE HOSPITALIER MARC JACQUET - MELUN	Etablissement public de santé Collège B	Michel PALLOT	15/09/2010
CENTRE HOSPITALIER NANTERRE CASH	Etablissement public de santé Collège B	Philippe THOMAS	15/09/2010
CENTRE HOSPITALIER NATIONAL DES 15/20	Etablissement public de santé Collège B	Jean-François SEGOVIA	07/06/2012
CENTRE HOSPITALIER ORSAY	Etablissement public de santé Collège B	Eric GRAINDORGE	11/05/2011
CENTRE HOSPITALIER RAMBOUILLET	Etablissement public de santé Collège B	Jean-Pierre RICHARD	11/05/2011
CENTRE HOSPITALIER RENE DUBOS - PONTOISE	Etablissement public de santé Collège B	Christophe KASSEL	15/11/2012
HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE	Etablissement public de santé Collège B	Denis FRECHOU	11/05/2011
CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE	Etablissement public de santé Collège B	Jean-Luc CHASSANIOL	18/04/2013
CENTRE HOSPITALIER SIMONE VEIL - MONTMORENCY	Etablissement public de santé Collège B	Martine LADOUCETTE	15/09/2010
CENTRE HOSPITALIER SUD ESSONNE DOURDAN ETAMPES	Etablissement public de santé Collège B	Mme DARRIEU	15/09/2010
CENTRE HOSPITALIER SUD-FRANCILIEN	Etablissement public de santé Collège B	Alain VERRET	15/09/2010
CENTRE HOSPITALIER VERSAILLES	Etablissement public de santé Collège B	Olivier COLIN	15/09/2010

CENTRE HOSPITALIER VICTOR DUPOUY - ARGENTEUIL	Etablissement public de santé Collège B	Bertrand MARTIN	15/09/2010
CENTRE HOSPITALIER FONDATION VALLEE	Etablissement public de santé Collège B	Daniel SANCOURT	24/03/2016
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE BARTHELEMY DURAND	Etablissement public de santé Collège B	Marie-Catherine PHAM	04/12/2014
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE VILLE-EVRARD	Etablissement public de santé Collège B	Sophie ALBERT	04/12/2014
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE ERASME	Etablissement public de santé Collège B	Nathalie SANCHEZ	03/12/2015
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE NATIONAL DE FRESNES	Etablissement public de santé Collège B	Eric MORETTI	18/04/2013
FONDATION ROGUET DE CLICHY	Etablissement public de santé Collège B	Alain ISNARD	24/03/2016
GROUPE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL LE RAINCY-MONTFERMEIL	Etablissement public de santé Collège B	Jean-Louis FEUTRIE	17/11/2010
GROUPE HOSPITALIER PAUL GUIRAUD	Etablissement public de santé Collège B	Didier HOTTE	03/12/2015
GROUPE PUBLIC DE SANTE PERRY VAUCLUSE	Etablissement public de santé Collège B	Luce LEGENDRE	04/12/2014
HÔPITAL GERONTOLOGIQUE DE CHEVREUSE (Philippe Dugué)	Etablissement public de santé Collège B	Aline DAVID	13/05/2015
HÔPITAL GERONTOLOGIQUE ET MEDICO-SOCIAL DE PLAISIR GRIGNON (HGMS)	Etablissement public de santé Collège B	Jacques BERARD	04/12/2014

Direction régionale et interdépartementale de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ILE DE  
FRANCE

IDF-2018-10-25-001

Arrêté relatif aux mesures agroenvironnementales et  
climatiques (MAEC) et aux engagements en agriculture  
biologique (AB) soutenus par l'Etat en 2017 dans le cadre  
du programme de développement rural (PDR) de la région  
Ile-de-France



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

**ARRÊTÉ N° 2018-**

**relatif aux mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et aux engagements en agriculture biologique (AB) soutenus par l'État en 2017 dans le cadre du programme de développement rural (PDR) de la région Île-de-France**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,  
PRÉFET DE PARIS,  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,  
COMMANDEUR DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

**Vu** le règlement (UE) n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil, ci-après dénommé règlement cadre ;

**Vu** le règlement (UE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;

**Vu** le règlement (UE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune ;

**Vu** le règlement délégué (UE) n° 640/2014 de la Commission du 11 mars 2014 complétant le règlement (UE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le système intégré de gestion et de contrôle, les conditions relatives au refus ou au retrait des paiements et des sanctions administratives applicables aux paiements directs, le soutien au développement rural et la conditionnalité ;

**Vu** le règlement délégué (UE) n° 807/2014 de la Commission du 11 mars 2014 complétant le règlement (UE) n°1305/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et introduisant des dispositions transitoires ;

**Vu** le règlement délégué (UE) n° 808/2014 de la Commission du 17 juillet 2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n° 1305/2013 du Parlement européen et du Conseil relatif au soutien au développement rural par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) ;

**Vu** le règlement d'exécution (UE) n° 809/2014 de la Commission du 17 juillet 2014 établissant les modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune;

**Vu** le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles D.341-7 à D. 341-10 relatifs aux mesures agroenvironnementales et climatiques et aux mesures en faveur de l'agriculture biologique ;

**Vu** le décret n° 2015-445 du 16 avril 2015 relatif à la mise en œuvre des programmes de développement rural pour la période 2014-2020

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

**Vu** le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

**Vu** le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans la région et les départements d'Île-de-France,

**Vu** le décret n°2014-580 du 3 juin 2014 relatif à la gestion de tout ou partie des fonds européens pour la période 2014-2020 ;

**Vu** le décret n°2015-445 du 16 avril 2015 relatif à la mise en œuvre des programmes de développement rural pour la période 2014-2020 ;

**Vu** le Cadre national approuvé par la Commission européenne le 2 juillet 2015,

**Vu** le Programme de Développement Rural (PDR) de la région Île-de-France pour la période de programmation 2014-2020;

**Considérant** l'arrêté n° 18-253 du 1 octobre 2018 de la présidente du Conseil Régional portant dispositions relatives, pour l'année 2017, aux mesures 10.1, 11.1, 11.2 du programme de développement rural en Île-de-France.

**Considérant** la convention tripartite Région - ASP - Etat relative à la mise en œuvre des dispositions du règlement (UE) n°1305/2013 du 17 décembre 2013 concernant la politique de développement rural dans la région Ile-de-France en date du 24 février 2015

**Sur proposition** de la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France,

## **ARRÊTE :**

### **ARTICLE 1 – Cadre général et objectifs**

Les dispositions du présent arrêté fixent les modalités d'intervention de l'Etat sur le territoire francilien, pour ses propres crédits, des aides :

- au titre des mesures agro-environnementales et climatiques mises en œuvre dans le cadre de la sous-mesure 10.1 « Paiements en faveur des engagements agrienvironnementaux et climatiques » du Programme de Développement Rural (PDR) Ile-de-France approuvé par la Commission européenne le 7 août 2015;
- au titre des mesures d'accompagnement à l'agriculture biologique mises en œuvre dans le cadre des sous-mesures 11.1 « Aide à la conversion à des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique » et 11.2 « Aide au maintien des pratiques et méthodes de l'agriculture biologique » du Programme de Développement Rural (PDR) Ile-de-France.

Le cadre d'intervention régionalisé de ces dispositifs d'aide est défini par le Préfet de la région Ile-de-France en concertation avec l'autorité de gestion représentée par le Conseil Régional Ile-de-France. Les dispositions prévues tiennent compte des modalités du PDR régional.

Les mesures financées doivent respecter les dispositions prévues par les règles relatives au PDR francilien, ainsi que les dispositions prévues dans le cadre de l'arrêté n°15-131 du 19 août 2015 du Président du Conseil régional d'Ile-de-France, notamment ses articles 5 et 6.

#### ARTICLE 2 : Mesures agroenvironnementales et climatiques dans la cadre de la sous-mesure 10.1 du PDR

Les territoires et les MAEC retenus pour un financement par les crédits de l'Etat en 2017 sont décrits à l'article III de l'arrêté n°18-253 susvisé.

#### ARTICLE 3 : Mesures de protection des races menacées de disparition, et d'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles dans la cadre de la sous-mesure 10.1 du PDR

Les mesures :

- de protection des races menacées de disparition, et
- d'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles

retenues pour un financement par les crédits de l'Etat en 2017 sont décrites à l'article IV de l'arrêté n°18-253 susvisé.

#### ARTICLE 4 : Mesure en faveur de l'agriculture biologique dans la cadre des sous-mesures 11.1 et 11.2 du PDR

Les mesures:

- > conversion à l'agriculture biologique et
- > maintien de l'agriculture biologique

retenues pour un financement par les crédits de l'Etat en 2017 sont décrites à l'article V de l'arrêté n°18-253 susvisé.

#### ARTICLE 5 : Modalités d'intervention financière

Le montant que peut solliciter un demandeur individuel est précisé dans les notices de l'arrêté n°18-253 suivantes :

- annexe 2 : notices des MAEC localisées
- annexe 3 : notices des MAEC systèmes
- annexes 4 : notices :
  - protection des races menacées de disparition ;
  - amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles.
- Annexe 5 : notices mesures en faveur de l'agriculture biologique

Les crédits de l'Etat interviennent en contrepartie de financement du FEADER, et en cohérence avec les autres cofinanceurs nationaux.

Une priorisation dans l'affectation des crédits de l'Etat peut être appliquée, en cohérence avec les critères de sélection validés au sein du comité de suivi du FEADER.

#### ARTICLE 6 : Exécution

Le Préfet, Secrétaire général pour les affaires régionales de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris, et la directrice régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le **25 OCT. 2018**

Le directeur régional et interdépartemental adjoint,



Bertrand MANTEROLA